



PAUL JEANNETEAU

DÉPUTÉ DE MAINE-ET-LOIRE

CONSEILLER GÉNÉRAL

MAIRE DE CHAMPIGNÉ

Paris, le 6 octobre 2011

Communiqué de Presse

Paul JEANNETEAU s'engage en faveur de la libération de Lémine OULD DADDE

Paul JEANNETEAU, Député de Maine-et-Loire, se félicite de la réponse à la question qui a été posée, mercredi 5 octobre, au Porte-Parole du ministère des Affaires étrangères, concernant la situation de Lémine OULD DADDE.

Lémine OULD DADDE est un homme politique mauritanien, marié à une angevine originaire du Plessis-Grammoire. Cet ancien Commissaire aux Droits de l'Homme, qui était devenu Ministre de Mauritanie, est emprisonné depuis un an à Nouakchott, après avoir été injustement accusé de détournement de fonds publics. Son avocat mauritanien a épuisé tous les recours juridiques possibles, sans succès. La cour d'appel mauritanienne vient de rejeter sa demande de libération. En détention provisoire de plus d'un an, alors que la loi prévoit que cette dernière ne peut pas dépasser 12 mois, Lémine OULD DADDE est désormais en détention illégale.

Paul JEANNETEAU s'est donc engagé auprès de sa famille et de son comité de soutien, en faveur de la libération de Lémine OULD DADDE. Il se félicite de savoir que la France, pays des Droits de l'Homme, reste attentive à la situation de Lémine et au fait qu'il puisse bénéficier d'un procès juste et équitable. L'ambassade de France veille également à ce que son épouse puisse exercer son droit de visite.